**Séminaire des 29 et 30/11/2017, Ifsttar Villeneuve d'Ascq**

# ATELIER

# Appui aux politiques publiques

# Contexte

Une partie des productions des structures d’enseignement et de recherche a vocation à éclairer et orienter l’action publique. Cela peut prendre des voies indirectes (formation des futurs cadres, communications dans des manifestations professionnelles ou résultats de recherche relayés par la presse) ou bien faire l’objet d’actions d’appui aux politiques publiques (APP) plus formalisées. Ces actions peuvent être de natures variées :

* Expertises et études
* Appui scientifique et méthodologique voire accompagnement de maîtrises d’ouvrage
* Elaboration d’outils, de méthodes et de doctrine technique (rédaction de guides),
* Participation à la normalisation européenne ou française
* Participation à des groupes d’expertise, d’évaluation ou de prospective, initiés par les pouvoirs publics
* Participation à des comités scientifiques de structures publiques,
* Organisation de colloques destinés aux praticiens, directement ou via des associations scientifiques et techniques, animation de ces associations.

Ces actions peuvent être entreprises à l’initiative des enseignants et chercheurs, faire l’objet d’une stratégie concertée au sein des établissements ou bien faire partie des missions statutaires de ces établissement comme c’est aujourd’hui le cas pour l’IFSTTAR et pourrait l’être pour l’Université Cible. Les cultures en la matière sont actuellement très variables au sein de l’I-SITE et de l’Université Cible.

Ce séminaire, et les deux séminaires sur le même thème qui suivront les 29&30/01/18 (UPEM) et les 05&06/04/18 (ESIEE), auront pour but :

* de partager l’expérience des différents établissements en matière d’appui aux politiques publiques,
* d’envisager collectivement quelle place pourrait occuper cette activité dans une l’Université Cible qui ambitionne d’être un acteur de premier plan au niveau national et international sur les questions urbaines.

## Application au cadre de l’I-SITE et de l’Université Cible

Les activités d’appui aux politiques publiques contribueront à la valorisation des travaux de recherche et des compétences de l’I-SITE et de l’Université Cible et à son rayonnement. Elles sont aussi généralement considérées comme une source de nouveaux questionnements scientifiques et un moyen de construire des partenariats forts avec certains acteurs du monde économique. Elles peuvent cependant être aussi chronophages et distraire des activités d’enseignement et de recherche à caractère plus académique et peut-être mieux reconnues. Par ailleurs, les missions d’appui aux politiques publiques sont susceptibles de poser des questions déontologiques. Il est proposé d’organiser la discussion de ce premier séminaire autour des questions suivantes :

* Quelles sont les pratiques et des expériences des différents établissements de l’U-Cible ?
* Quelles sont les retombées directes et indirectes pour les chercheurs et pour les établissements ?
* Quelle place de l’APP au sein de l’U-Cible ?
* Quelles parts respectives d’activités spontanées et institutionnalisées au sein de l’U-Cible ?
* Quelle structure support pour porter et valoriser l’APP ?
* Quelles connexions possibles avec les autres activités de l’U-cible : formation (initiale, surtout continue), international ?
* Quel mode de désignation et de reconnaissance des experts et de leur activité d’APP ?
* Quelle gestion des questions déontologiques éventuelles ?
* L’U-Cible doit elle se doter de publications officielles pour porter et diffuser une doctrine technique ?

## Pistes d’objectifs possibles à atteindre en commun

* Contribuer à faire reconnaître l’U-Cible comme structure d’enseignement et de recherche d’excellence sur les questions urbaines auprès des praticiens et notamment les donneurs d’ordres publics,
* Créer des structures et des outils de valorisation des actions d’APP au sein de l’U-Cible,
* Coordonner les activités d’AAP et les représentations entre les différentes composantes de l’U-Cible et tendre vers une meilleure mutualisation,
* Assurer des liens réguliers institutionnels, voire développer des relations contractuelles avec des grands donneurs d’ordres publics : ministères, collectivités territoriales.
* Développer les interactions entre les actions d’APP et les enseignements par l’implication des étudiants par exemple,
* Élaborer des indicateurs pertinents pour la mesure de l’efficacité de l’APP.

***Rédacteurs : Eric Gaume (IFSTTAR), Franck Jung (EIVP), Nicolas Paparoditis (ENSG), Yannick Lhorty (UPEM)***